Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette:	Stops Rust Rust Reformer Spray		
Nom:	R-O SSPR 6PK RUST REFORMER 10.25OZ	**Date de Révision:**	2/21/2025
Étiquette d'un Produit:	215215	**Société/Entreprise:**	11/22/2024
Utilisation Recommandée:	Rust Reformer / Aerosols		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
26% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aerosol, category 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Conteneur sous Pression	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Acétone	67-64-1	10-30	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Propane	74-98-6	10-30	GHS04	H280
Acétate de n-Butyle	123-86-4	10-30	GHS02-GHS07	H226-336
N-Butane	106-97-8	5.0-10	GHS04	H280
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	3.0-7.0	Indisponible	Indisponible
Xylène	1330-20-7	1.0-5.0	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	1.0-5.0	GHS02-GHS06	H225-331
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	0.5-1.5	GHS08	H304
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373
Distillats De Pétrole Aromatique	64742-94-5	0.1-1.0	GHS08	H304
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H304-332
Phosphate de Zinc	7779-90-0	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Solvant Naphta; Alphatique Moyen	64742-88-7	0.1-1.0	GHS08	H304-372
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	0.1-1.0	GHS05-GHS06-GHS07-GHS08	H302+H312-315-317-318-331-336-370-373

Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	68783-96-0	0.1-1.0	GHS06	H330
1,2,4,5-Tetramethylbenzene	95-93-2	<0.1	Indisponible	Indisponible
Indane	496-11-7	<0.1	Indisponible	Indisponible

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer a la chaleur ni entreposer a des temperatures superieures a 49°C (120°F).

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Acétone	67-64-1	30.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	15.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Distillats De Pétrole Aromatique	64742-94-5	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Phosphate de Zinc	7779-90-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Oxyde de zinc	1314-13-2	1.0	2 mg/m3	10 mg/m3	5 mg/m3	N.E.
Solvant Naphta; Alphatique Moyen	64742-88-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	68783-96-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4,5-Tetramethylbenzene	95-93-2	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Indane	496-11-7	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Decomposition Temperature, °C**	Non Déterminé
Couleur	GRIS	**pH**	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	**Kinematic Viscosity**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Pue
Freezing Point / Melting Point, °C	Non Déterminé	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow)**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	-37 - 537	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Supporte la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus rapidement que l'Éther
Lower Explosion Limit, vol%	1.0	**Gravité spécifique**	0.806
Upper Explosion Limit, vol%	13.0	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Point d´éclair, °C	-96	**Particle Characteristics**	N'est pas applicable
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une legere irritation cutanee. Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact prolonge ou repete peut causer une irritation cutanee. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies

du foie et du coeur. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	>2000 mg/kg Rabbit	30
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
616-38-6	Carbonate de Diméthyle	13000 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rabbit	>5.36 mg/L Rat
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5000 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>10000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
64742-94-5	Distillats De Pétrole Aromatique	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	25
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
7779-90-0	Phosphate de Zinc	>5000 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1314-13-2	Oxyde de zinc	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.
64742-88-7	Solvant Naphta; Alphatique Moyen	19748 mg/kg Rat	>4000 mg/kg Rabbit	4951 mg/L Rat
96-29-7	Méthyléthylcétoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.83 mg/L Rat
68783-96-0	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>1.9 mg/L Rat
95-93-2	1,2,4,5-Tetramethylbenzene	6989 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un melange des composantes indiquees. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4
Phosphate de Zinc	7779-90-0
Oxyde de zinc	1314-13-2

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	4	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	4	**Instabilité:**	0

Maximum Incremental Reactivity: 0.80

Date de Révision de la FDS: 2/21/2025

MOTIF DE LA RÉVISION: Propriétés de la Substance et/ou du Produit Modifiées dans la ou les Sections:
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
15 - Informations Réglementaires
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.